

LAVERY S'ENGAGE À HAUTEUR DE 150 000 \$

Soucieux de soutenir la mission d'enseignement de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et le caractère novateur de l'institution, les associés de Lavery annoncent un engagement financier de 150 000 \$ au bénéfice du Grand chantier de modernisation de la bibliothèque de droit.



Claude Villeneuve (LL.B. 1991, DESS DPS 1995), Don McCarty, Alain Heyne (LL.B. 1994), Sylvain Provencher, Danielle Gauthier (LL.L. 1979), Sébastien Lebel-Grenier, Isabelle P. Mercure (LL.B. 1994), Luc R. Borduas (LL.L. 1978), Christian Dumoulin (LL.B. 1992), Jean-François Pagé et Yanick Vlasak (LL.B. 1995). Autres associés absents : Martin Tétreault (LL.B. 1990, DESS DPS 1996) et Hubert Pépin (LL.L. 1967).

« Cet engagement aura un effet de levier significatif au sein de la communauté juridique et la Faculté en est extrêmement reconnaissante », souligne le doyen de la Faculté, **Sébastien Lebel-Grenier**.

Une grande proportion des avocats et des notaires œuvrant au bureau de Sherbrooke, de même que plusieurs juristes des autres bureaux de Lavery, sont passés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. « Pour ces diplômés, on parle d'un grand sentiment d'attachement », précise Me Don McCarty, associé directeur du cabinet.

Selon Me Sylvain Provencher, responsable du bureau de Sherbrooke, Lavery tenait à appuyer concrètement une institution qui se démarque par la qualité de son enseignement, par son dynamisme et par une approche pédagogique particulièrement adaptée à la réalité du marché du travail. « La formation de bons juristes bénéficie non seulement aux bureaux d'avocats, mais aussi à l'ensemble de la collectivité », ajoute-t-il. « On croit en notre Université et on en est fier! »



Don McCarty, Sébastien Lebel-Grenier et Sylvain Provencher.

En appuyant le développement de la Faculté de droit, Lavery a la conviction de soutenir aussi celui de la région. « Sherbrooke est une région dynamique, en croissance; il s'agit d'un centre d'affaires important pour le cabinet », précise Don McCarty. Conformément à la philosophie du cabinet, Lavery s'associe aux leaders, aux gens qui innovent et aux institutions qui font bouger les choses.

Une bibliothèque : un lieu de rassemblement

Le don de Lavery sera affecté aux grands travaux de modernisation de la bibliothèque

de droit, prévus dès l'année prochaine. Selon Me Provencher, « la bibliothèque prédispose les futurs juristes à un apprentissage de qualité ». Diplômée de la Faculté, Me **Danielle Gauthier** est consciente que le rôle de la bibliothèque a considérablement évolué. « Les groupes de travail se retrouvent maintenant à la bibliothèque pour collaborer et utiliser les outils informatiques aujourd'hui essentiels. C'est vraiment devenu un milieu de vie pour les étudiants, et Sherbrooke devait se doter d'installations de pointe. »